



Caroline Meriaux

Philosophie et Psychanalyse

Foucault, Freud et l'éthique de la Psychanalyse



Michel Foucault a entretenu avec la psychanalyse une liaison tumultueuse. A la lecture ou à l'écoute de Michel Foucault, l'on peut reconnaître une ambivalence indépassable et répétitive dans son rapport à Freud. A la fois fasciné par l'oeuvre de Freud dans laquelle il reconnaît la rupture essentielle qu'elle représente avec la psychiatrie et la médecine de la fin du XIXe siècle, le philosophe en est également résolument critique. Dispositif disciplinaire contrôlant les corps et les désirs, discours normalisateurs et non réflexifs, voilà ce que représente la pratique analytique pour Michel Foucault. Un passage, extrait de *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961), révèle toute cette ambivalence :

« Il a reporté sur lui, sur cette seule présence, esquivée derrière le malade et au-dessus de lui, en une absence qui est aussi présence totale, tous les pouvoirs qui s'étaient trouvés répartis dans l'existence collective de l'asile ; il en a fait le Regard absolu, le Silence pur et toujours retenu, le juge qui punit et récompense dans un jugement qui ne condescend même pas jusqu'au langage ; il en a fait le miroir dans lequel la folie, dans un mouvement presque immobile, s'éprend et se déprend d'elle-même. Vers le médecin, Freud a fait glisser toutes les structures que Pinel et Tuke avaient aménagées dans l'internement. Il a bien délivré le malade de cette existence asilaire dans laquelle l'avait aliéné ses "libérateurs"; mais il ne l'a pas délivré de ce qu'il y avait d'essentiel dans cette existence ; il en a regroupé les pouvoirs, les a tendus au maximum, en les nouant entre les mains du médecin ; il a créé la situation psychanalytique où, par un court-circuit génial, l'aliénation devient désaliénante parce que dans le médecin, elle devient sujet.

Le médecin, en tant que figure aliénante, reste la clé de la psychanalyse. C'est peut-être parce qu'elle n'a pas supprimé cette structure ultime, et qu'elle y a ramené toutes les autres, que la psychanalyse ne peut pas, ne pourra pas, entendre les voix de la déraison, ni déchiffrer pour eux mêmes les signes de l'insensé. La psychanalyse peut dénouer quelques unes des formes de la folie ; elle demeure étrangère au travail souverain de la déraison. Elle ne peut ni libérer ni transcrire, à plus forte raison expliquer ce qu'il y a d'essentiel dans ce labeur. »¹

Cet extrait mérite d'être commenté et éclairé. Le commentaire de cette citation de Michel Foucault ne peut se faire sans en passer par une analyse de sa vision de la structure asilaire, de la psychiatrie, et de ce qu'il nomme le pouvoir psychiatrique. Cette analyse contextuelle permettra de faire un pas de plus sur le commentaire de cet extrait, et d'en saisir toutes ses

¹ FOUCAULT, M., *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961), Paris, Plon, p 611-612

sinuosités. Il conviendra ensuite, de tenter de répondre à son affirmation, en s'appuyant sur la réalité de la pratique analytique, en tant qu'éthique, ainsi que sur ce que Lacan a pu apporter comme regard neuf sur les écrits freudiens.

I. De ce que Michel Foucault appelle « Le pouvoir psychiatrique »² :

Le cours de Michel Foucault sur le pouvoir psychiatrique a été donné entre le 7 novembre 1973 et le 6 février 1974 au Collège de France. Foucault indiquera lui même qu'il s'agit du « *point d'arrivée ou en tous cas d'interruption du travail qu' [il] avait fait autrefois dans Histoire de la folie* »³, d'une reprise d'un travail jusque-là abandonné, ou tout du moins laissé de côté. Or, la citation qui nous intéresse est extraite de l'avant dernier chapitre de *Histoire de la folie à l'âge classique*, ainsi, et c'est pour cette raison qu'il convenait de proposer ce petit pas de côté, *Le pouvoir psychiatrique* constitue une suite de la pensée de Foucault et notamment à l'extrait qu'il nous est donné de nous interroger. Car ce cours, selon la remarque de Robert Castel, inaugure la « *seconde lecture* » de *L'Histoire de la folie* : non plus une lecture centrée sur l'histoire des représentations et la crise des limites du représentable que la folie incarne comme « *déraison* », mais une lecture exhumant les racines de « *l'ordre disciplinaire* » que fut l'aliéniste, ordre dont la forme n'attend plus que d'être exportée partout dans la vie sociale comme type original du pouvoir, et de survivre, au-delà du modèle psychiatrique, dans la généralisation de la « *fonction-psy* »⁴ à l'école, dans la justice, etc... Il est vrai qu'entre 1961, date à laquelle il a écrit *Histoire de la folie à l'âge classique* et 1973, date de démarrage de son cours *Le pouvoir psychiatrique*, Foucault a très peu écrit sur la psychiatrie, pour se consacrer entièrement à son entreprise d'archéologie des sciences humaines dans des ouvrages comme *Les mots et les choses* (1965), *L'archéologie du savoir* (1969) et *L'ordre du discours* (1971).

Foucault a un intérêt pour le cadre institutionnel par rapport à l'objet, au savoir. Il dit que le « *rapport du regard médical à son objet, le rapport d'objectivité, est possible – rapport qui est présenté comme effet de la dispersion première constituée par l'ordre disciplinaire.* »⁵ Il s'agit donc de voir celui de la psychiatrie en tant qu'institution et pouvoir. Foucault précisait bien dans la préface de *Histoire de la folie* qu'il ne s'agissait pas d'une histoire de la psychiatrie mais

2 FOUCAULT M., *Le pouvoir psychiatrique* (1973-1974), Cours au collège de France, Paris, Seuil/Gallimard, 2003

3 Ibidem, p 31

4 Ibidem, p 123

5 Ibidem, p19

d'une histoire de l'objet folie. Foucault a posé dans ces travaux le problème de l'analyse des rapports de pouvoirs en tant que producteurs d'un certain nombre de vérités.

L'Histoire de la folie à l'âge classique ne traite pas à proprement parler de psychiatrie comme l'a souvent rappelé Foucault, mais de ce qui a permis qu'elle s'installe comme savoir sur la folie, soit essentiellement comme la résurgence d'anciennes structures autoritaires, aliénantes et punitives, ce qui en a fait un savoir scientifique peu sûr, voire douteux. Toutefois si la psychiatrie est convoquée, elle ne l'est pas encore sur le terrain qui sera celui du cours au Collège de France de 1973/1974. Il ne s'agit pas encore d'interroger la psychiatrie dans ce qu'elle peut avoir comme effet de pouvoir, voire de constituer elle même une forme de pouvoir. Pour autant, dans les derniers chapitres de son ouvrage, la question du pouvoir y est d'ores et déjà interrogée et c'est bien à cette question que Foucault confronte son lecteur dans la citation qu'il nous est donné de commenter.

Ce pas de côté vers le cours du Collège de France intitulé « *Le pouvoir psychiatrique* » nous aide à appréhender ce que Foucault entendait par « *tous les pouvoirs qui s'étaient trouvés répartis dans l'existence collective de l'asile* ». En effet, dans les premières leçons de ce cours, Michel Foucault parle du pouvoir de l'instance médicale. La structure asilaire permet la « *dispersion* » qui pour lui est fondamentale : « *Mais ce pouvoir du médecin, bien sûr, n'est pas le seul pouvoir qui s'exerce ; car, à l'asile comme partout, le pouvoir, ce n'est jamais ce que quelqu'un détient, ce n'est jamais non plus ce qui émane de quelqu'un. (...) ; il n'y a pouvoir que parce qu'il y dispersion, relai, réseaux, appuis réciproques, différences de potentiel, décalages, etc. C'est dans ce système de différences, qu'il faudra analyser, que le pouvoir peut se mettre à fonctionner.* »⁶. Ainsi, il énumère les surveillants qui sont des relais d'informations du médecin sur les malades ; les servants qui eux-mêmes donnent toute information au médecin tout en faisant « croire » aux malades qu'ils sont à leur service. Voici donc « *toutes les structures que Pinel et Tuke avaient aménagées dans l'internement* ».

L'on peut d'ores et déjà saisir une forme de paradoxe puisque dans son cours « *Le pouvoir psychiatrique* », Foucault indique que le pouvoir ne peut jamais être détenu par quelqu'un et qu'il ne peut fonctionner que dans la perspective où il y aurait une dispersion, un réseau de relais... Or, dans la citation à commenter, Foucault attribue au médecin, à un médecin d'un nouveau genre : l'analyste (et très précisément, il parle de Freud) « *tous les pouvoirs qui*

⁶ Ibidem, p 21

s'étaient trouvés répartis dans l'existence collective de l'asile ». Ainsi, si l'on tente de suivre son schéma de pensée, Freud serait si « puissant » (il évoque d'ailleurs la « *toute-puissance* » du personnage médical et « *son statut quasi divin* ») qu'il pourrait détenir à lui-seul le tout pouvoir, à l'endroit même où le pouvoir ne pouvait s'exercer que par dispersion. « A l'endroit même » est à entendre comme étant « dans la même visée » et non « dans le même lieu » puisque justement, Freud est « sans asile », il a fait sortir les malades de ces structures. Il ne pratique pas au même endroit, dans le même lieu, ni en termes géographique (il pratique « hors hôpital »), ni en termes topiques (Freud travaille sur l'inconscient et à élaborer sa première et seconde topique).

Ainsi donc, dans la psychanalyse, le pouvoir selon Foucault serait concentré sur le seul personnage du médecin. Il convient à présent d'analyser, au plus près de la citation sur laquelle nous nous penchons, de quelle manière Foucault entrevoit le pouvoir du médecin-analyste et les effets de la psychanalyse sur la folie.

II. De ce que Michel Foucault décrit comme étant le report du pouvoir psychiatrique qu'a opéré Freud sur le médecin-analyste :

Dans la citation analysée, Foucault décrit la scène analytique tout en y glissant son regard à lui, pourrait-on dire, ses propres interprétations. Ainsi, un commentaire de ce texte permet d'en attraper toute la dramaturgie :

« Il (Freud) a reporté sur lui (le médecin), sur cette seule présence, esquivée derrière le malade (le malade étant allongé sur un divan ou une table d'auscultation et l'analyste placé hors de sa vue, derrière lui) et au-dessus de lui (c'est à dire dans un rapport de domination), en une absence qui est aussi présence totale, tous les pouvoirs qui s'étaient trouvés répartis dans l'existence collective de l'asile ;

il en a fait le Regard absolu : ce terme « Regard absolu », Regard avec un « R » rejoint le « *statut quasi divin* » du médecin qui n'a plus besoin de relais pour savoir tout regarder,

le Silence pur et toujours retenu : le psychanalyste garde le silence et écoute,

le juge qui punit et récompense dans un jugement qui ne condescend même pas jusqu'au langage : ce passage est à mettre en parallèle de la phrase qui n'apparaît pas dans la citation mais

qui est énoncée quelques lignes plus haut dans *Histoire de la folie à l'âge classique* : « il fait taire les instances de la condamnation »⁷ ;

il en a fait le miroir dans lequel la folie, dans un mouvement presque immobile, s'éprend et se dépren d'elle-même : Là encore, c'est d'un texte en miroir qu'il s'agit : Foucault avait dit quelques lignes avant : « il a effacé la reconnaissance de la folie par elle-même dans le miroir de son propre spectacle »⁸.

Vers le médecin, Freud a fait glisser toutes les structures que Pinel et Tuke avaient aménagées dans l'internement. Il a bien délivré le malade de cette existence asilaire dans laquelle l'avait aliéné ses "libérateurs" ; mais il ne l'a pas délivré de ce qu'il y avait d'essentiel dans cette existence : Les « libérateurs » que sont Pinel et Tuke, on se souvient de la fameuse scène de libération des aliénés de Pinel en 1792, à Bicêtre : les malades ont été détachés de leurs chaînes et n'étaient plus contraints par la violence mais alors, c'est dans une forme de dette de reconnaissance qu'ils vont s'assujettir au médecin et de fait, vont guérir. C'est en tant que leur libération entraîne de fait un assujettissement au médecin que Foucault a pris le soin de placer le mot « libérateurs » entre guillemet. C'est en effet en les libérant de leurs chaînes que les malades se sont aliénés à la structure asilaire ;

il en a regroupé les pouvoirs, les a tendus au maximum, en les nouant entre les mains du médecin : les pouvoirs qui été autrefois dispersés dans la structure asilaire sont aujourd'hui tout entier entre les mains du médecin-analyste ;

il a créé la situation psychanalytique où, par un court-circuit génial, l'aliénation devient désaliénante parce que dans le médecin, elle devient sujet. Voilà donc toute l'ambivalence de Foucault pour Freud ici représentée : Freud a créé une situation, la situation analytique, qui a eu pour résultat de concentrer tout le pouvoir sur le personnage du médecin mais Foucault indique le génie de Freud car c'est par cette même opération, et par un changement de rapport avec le malade, que l'aliéné trouvera son statut de sujet.

Le médecin, en tant que figure aliénante, reste la clé de la psychanalyse. Il semblerait ici que ce soit le transfert qui est convoqué...

C'est peut-être parce qu'elle n'a pas supprimé cette structure ultime, et qu'elle y a ramené toutes les autres, que la psychanalyse ne peut pas, ne pourra pas, entendre les voix de la déraison, ni déchiffrer pour eux mêmes les signes de l'insensé. La psychanalyse peut dénouer quelques unes

⁷ FOUCAULT M., *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961), Paris, Plon, p 611

⁸ Ibidem

des formes de la folie ; elle demeure étrangère au travail souverain de la déraison. Elle ne peut ni libérer ni transcrire, à plus forte raison expliquer ce qu'il y a d'essentiel dans ce labeur. » Freud, en ramenant la structure asilaire à son mécanisme fondamental, soit le rapport entre le médecin et son patient, aurait ainsi perpétué l'arrondissement de la folie par un rationalisme sûr de ses droits. La psychanalyse, parce qu'elle a créé une nouvelle forme d'aliénation dans le couple médecin-malade, ne pourrait alors pas dénouer la plupart des formes de la folie.

Il est à repérer le nombre de termes de généralisation, voire de totalisation qu'utilise Foucault, dans cette citation, pour mettre en scène la situation analytique ; sur ces quelques dizaines de ligne, il est dénombré neuf mots renvoyant au « tout » : « *seule présence* », « *présence totale* », « *tous les pouvoirs* », « *Regard absolu* », « *Silence toujours retenu* », « *toutes les structures* », « *maximum* », « *structure ultime* », « *toutes les autres* »... Foucault donne l'impression, par la manière dont il en parle, d'une sorte de fascination pour la psychanalyse.

Pour mieux saisir son rapport à la psychanalyse, Il convient de rappeler que Michel Foucault a considéré la psychanalyse comme la première force de l'antipsychiatrie. Il voit la psychanalyse comme une forme de dépsychiatisation : « *on peut dire que la psychanalyse peut être interprétée comme le premier grand recul de la psychiatrie, sa première grande défaite, le moment où la question de la vérité de ce qui se disait dans les symptômes ou, en tout cas, le jeu de la vérité et du mensonge dans le symptôme s'est trouvé imposé de force au pouvoir psychiatrique* »⁹ Cependant, cette dépsychiatisation ne peut être que superficielle puisqu'elle maintient intacte cette relation au médecin. Le médecin est certes devenu « sans hôpital », il n'est pas pour autant « nu » et couper de ses pouvoirs. Au contraire, pour Foucault, quelque chose comme un pouvoir de domination est rassemblé et concentré car il se tient tout entier dans le silence et dans le regard du psychanalyste. Ce serait donc dans l'intensité de la relation pure entre médecin et malade que se rejouerait l'ensemble du pouvoir.

Dans ce texte de Foucault, il semble que plusieurs thèmes, qui intéressent de près la psychanalyse, y soient convoqués : la question du pouvoir, la question du transfert, la question de la vérité, la question du rôle du psychanalyste sur ce qui est couramment appelé « la folie »... Mais qu'est ce que la folie ? Car si certaines formes d'hystérie ont été « catégorisées » sous le « diagnostic » de folie alors qu'elles sont du registre de la névrose, la plupart des « *fous*

⁹ FOUCAULT M., *Le pouvoir psychiatrique* (1973-1974), Cours au collège de France, Paris, Seuil/Gallimard, 2003, p 186

furieux »¹⁰ donnant libre court à leurs pulsions, sans retenue, sans culpabilité, relèverait sans doute d'une structure psychotique.

De ce fait, pour tenter de répondre à Foucault, il faudrait déplier chacun de ces thèmes. Quel est le rapport de la psychanalyse (et du psychanalyste puisque dans cette citation, Foucault s'interroge sur la « *toute-puissance* » du médecin) avec la question du pouvoir ? Comment le transfert, dans le couple médecin-malade, opère-t-il ? Sur quelle vérité l'acte analytique tente-t-il de lever le voile ? La psychanalyse, dans son intention de border le réel, peut-elle avoir un effet sur les sujets atteints de folie ?

III. Quelle tentative de réponse pourrait-on opposer à Foucault ?

Il convient de relever une sorte de malentendu initial à propos de Foucault sur son rapport à la psychanalyse : beaucoup considèrent que Foucault connaît mal Freud, ce qui expliquerait ses jugements parfois hâtifs, parfois ambivalents sur la psychanalyse. De même, il ne cite jamais Freud explicitement. Pour autant, ce malentendu peut être levé lorsqu'on connaît l'existence des nombreuses fiches de lecture que Foucault a élaboré sur les textes freudiens. Freud était donc très régulièrement travaillé par Foucault. Cependant, il ne peut être ignoré cette ambivalence importante du rapport de Foucault à Freud. De la citation qui nous occupe émanent à la fois cette « accusation » sur Freud d'avoir mis en place une situation analytique ayant pour résultat de cristalliser « *tous les pouvoirs* » dans le personnage du médecin, d'en faire « *le juge qui punit et récompense* », d'y avoir « *fait glisser toutes les structures que Pinel et Tuke avaient aménagées dans l'internement* » et dans le même temps, une sorte de fascination de Foucault pour ce « *court-circuit génial* » qu'est la situation psychanalytique.

Il convient d'ailleurs de préciser, à propos de cette « accusation » d'avoir engendrer une situation dans laquelle le médecin est dans la « *toute-puissance* », que Foucault a, à plusieurs reprises, dit : « *Il faut être juste avec Freud* » (Derrida avait relevé cette phrase du reste), comme pour effacer sa première intention qui était de lui faire un procès. On retrouve là encore toute l'ambivalence de Foucault à l'égard de Freud.

¹⁰ Terme utilisé par Foucault dans *Le pouvoir psychiatrique* (1973-1974), Cours au collège de France, Paris, Seuil/Gallimard, 2003, p 43

Pour tenter de répondre à Foucault et aux questions qui y étaient sous-jacentes à savoir les questions du pouvoir, du couple médecin-malade et du transfert, de la vérité et enfin du rôle de l'analyste sur la folie, il semble opportun de s'appuyer sur l'éthique de la psychanalyse. Il est vrai que Freud a peu parlé de l'éthique, ce n'est pas pour autant qu'elle n'était pas convoquée dans sa pratique. En revanche, c'est Lacan qui a déplié cette notion et y a consacré un séminaire entier : « *L'éthique de la psychanalyse – Séminaire VII* » (1959-1960).

Ainsi, la praxis se réalise par l'intervention, ou tout au moins, par la présence d'un psychanalyste qui a, pour accéder à la possibilité d'exercer, su se fonder sa propre éthique ; et ceci afin de permettre à l'analysant de se tenir dans le monde selon l'éthique qui sera la sienne.

En véritable clinique du discours, la pratique psychanalytique est une mise en valeur de la parole du sujet. L'expérience analytique est une expérience parlée car le langage n'est pas sans effet sur le vivant. Ainsi, le langage et la parole permettent au sujet de régler son rapport au monde. Pour autant, comme le soulignera Lacan, le sujet n'est jamais que représenté au champ du langage : « *Par cet effet, il n'est pas cause de lui-même, il porte en lui le ver de la cause qui le refend. Car sa cause, c'est le signifiant sans lequel il n'y aurait aucun sujet dans le Réel. Mais ce sujet, c'est ce que le signifiant représente et il ne saurait rien représenter que pour un autre signifiant à quoi dès lors se réduit le sujet qui écoute. Ce sujet, donc, on ne lui parle pas. Ça parle de lui, et c'est là qu'il s'appréhende, et ce d'autant plus forcément qu'avant que ça s'adresse à lui, il disparaisse comme sujet sous le signifiant qu'il devient, il n'était absolument rien* »¹¹. Le sujet a été parlé, il est le fait de la rencontre contingente entre le corps qui « palpite » et le symbolique. Le sujet doit se laisser représenter par un signifiant S1, le signifiant-maître, sur lequel repose tout son être. Ce premier signe est renvoyé à un autre signe (S2) par lequel il reçoit son sens.

Or, le réel de son être excède et échappe à l'ordre symbolique et imaginaire. De la même façon, la pulsion, qui est de l'ordre du réel est produite par la rencontre du vivant et du langage, anime le sujet et résiste aux efforts de civilisation (civilisation en tant que production culturelle dérivée de la structure langagière).

Le symptôme est alors l'indice de cette part ingouvernable de l'être, il est une formation de compromis entre le réel et l'aliénation du sujet au langage. Pour le dire autrement, le symptôme tente le nouage impossible entre le langage et le réel. En ce sens, le sujet de la

¹¹ LACAN J., *Écrits*, 835 ; Séminaire XI, 142

psychanalyse est irréductible aux déterminismes qui le façonnent mais il n'en est pas le produit, il en est la réponse éthique en acte.

Le psychanalyste, dans le projet éthique qui est le sien, évite de centrer son attention sur le symptôme mais se concentre sur l'écoute de la parole et cela dans le but de restituer au malade sa position de sujet. L'analyse ne vise pas la guérison mais la restitution au sujet de sa capacité d'agir. Ainsi, le désir de l'analyste ne peut pas être le désir de guérir ni de vouloir faire le bien. Le psychanalyste n'a pas à avoir de présomption thérapeutique ou pédagogique. Il en résulte que l'analyste se doit de conserver ce que Freud a appelé « *la neutralité du psychanalyste* ». Car en effet, le possible détournement de la cure serait qu'elle s'ancre dans un pouvoir, évitant ainsi la question de la vérité sur les effets de vérité. S'engager dans cette voie, la voie de cette vérité, c'est justement renoncer au pouvoir.

Le sujet analyste est donc convoqué dans l'acte analytique par le biais de son désir, à la condition que ce dernier soit « averti ». Pour autant, dans la cure analytique, l'analyste se fait semblant d'objet *a*, d'objet cause du désir de l'analysant. C'est par cette position de l'analyste et par le discours de l'analyste que ce couple médecin-malade prend corps dans le transfert. Effectivement, c'est bien « *l'aliénation (qui) devient désaliénante* », aliénation à l'analyste – objet *a*, constituant le moteur de la vie psychique du sujet.

En place de l'objet *a*, objet perdu à tout jamais, il y a donc effacement du sujet analyste pour prendre le rôle d'un objet de projection, telle une surface réfléchissante. C'est ce « *miroir dans lequel la folie, dans un mouvement presque immobile, s'éprend et se dépren d'elle-même* ». Et, c'est à ce « *prix* » qu'il pourra mettre le malade en mouvement. Il sera alors mis en position de causer le désir d'association libre de l'analysant ($\$ \rightarrow S1$) afin de mettre au travail le sujet. La cure analytique sert à ce que le malade invente un S1 qui lui permette de régler son rapport à la vérité et au savoir. Pour autant, la psychanalyse, ce n'est pas une quête de vérité sur soi, car le langage est impropre à tout dire ; la vérité ne peut être que mi-dite.

Ainsi, dans la conférence intitulée « *devenir analyste, désir de l'analyste* », Gérard Pommier – Psychanalyste et analysant de Jacques Lacan met en garde : « *Ne pas vouloir guérir mais guérir quand même... guérir grâce à un désir averti mais peut-être bien ne pas guérir jusqu'au bout. Savoir laisser partir les analysants avant la fin parce qu'en cette fin s'ouvrirait le gouffre du désir réalisé.* »¹², ce qui n'est pas sans rappeler Lacan qui, dans son séminaire

12 POMMIER G., Conférence Espace Analytique « *Devenir analyste, désir de l'analyste* », 9 au 11 mars 2018

L'éthique de la psychanalyse, convoque des figures mythiques : celles d'Antigone, du Christ, d'Œdipe ou d'Hamlet ; identifications suprêmes où le sujet émerge et s'anéantit dans un désir mené à son terme.

Car, en effet, la fin de l'analyse n'est pas la libération du symptôme. Lacan dégage cette question de manière explicite dans son séminaire « *Le moment de conclure* » : « *Il y a fin de l'analyse quand on a tourné deux fois en rond, c'est à dire retrouvé ce dont on est prisonnier. Il suffit de voir ce dont on est captif, et l'inconscient c'est cela, la face réelle de ce dans quoi on s'est embrouillé (...). L'analyse ne consiste pas en ce que l'on soit libéré de ses symptômes, l'analyse consiste en ce que l'on sache pour quoi on y est embrouillé. Cela se produit de ce qu'il y a le Symbolique* »¹³. Et ce symbolique, c'est peut-être la difficulté à laquelle se heurte la psychanalyse lorsqu'elle cherche à traiter la folie. Foucault dit que « *La psychanalyse peut dénouer quelques unes des formes de la folie* », ces quelques formes ont sans doute à voir avec les structures psychiques au sein desquelles le symbolique peut être travaillé, « ; *elle demeure étrangère au travail souverain de la déraison.* », la psychanalyse, utilisant le langage comme outil, pourrait être en difficulté face à des structures psychotiques, délirantes, au sein desquelles aucun symbolique n'arrive à lester l'être du sujet.

L'éthique de la psychanalyse est aussi une éthique du désir : « *Où me mène mon désir ?* » C'est une question que chacun peut se poser. Source du conflit moral, cet écart est celui qu'une cure vise donc non pas à réduire, mais à dénouer en permettant à chacun de savoir y faire un choix éthique assumé... Mais le désir ne mène pas vers le bien, sous entendu le « bien-être », la tranquillité, le plaisir apaisé et apaisant, puisque chacun est pris dans ce paradoxe que ce qui s'oppose le plus directement au bonheur, c'est le désir. Ainsi, l'éthique en psychanalyse n'a pas à voir avec avec une orientation du sujet vers le Bien. Il y a un impératif à distinguer la psychanalyse d'une forme d'idéalisme moral. La psychanalyse n'a pas pour objet d'améliorer d'un point de vue moral l'être humain mais de lui donner une liberté vis à vis des pulsions et une liberté lui permettant de réaliser ses projets éthiques. Le psychanalyste ne vise pas le « Bien » de l'analysant puisqu'il exclue le jugement du bien ou du mal. L'analysant est alors considéré dans sa propre singularité, et compte-tenu de ses propres potentialités.

13 LACAN J., *Séminaire XXV Le moment de conclure* (1977-1978)